



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 17 mai 2019 - 19h00

COMPTE-RENDU

1. Approbation du procès-verbal de la dernière séance.

Après avoir pris connaissance et avoir entendu le complément d'informations de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 29 mars 2019.

2. Administration Générale.

- *Compte-rendu des délégations du Conseil Municipal.*

Par délibération en date du 23 mai 2014, le Conseil Municipal a délégué un certain nombre de ses pouvoirs au Maire. Aussi, conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire doit rendre compte des décisions prises dans le cadre de cette délégation.

Décision n°05-2019: Création d'une régie de recettes pour l'encaissement des activités de l'espace jeune « le bitume ».

Création d'une régie de recettes pour l'encaissement des activités de l'espace jeunes « le bitume »

Décision n°06-2019: Signature du contrat de location du terminal point de vente du musée de la carte postale.

Signature du contrat de location du terminal de paiement électronique du musée de la carte postale avec société AVEM rue du pré long ZAC du Val d'Orson 35770 VERN SUR SEICHE (342€ HT/an).

Décision n°07-2019: Signature du contrat de service de dératisation-désinsectisation - désinfection.

Signature du contrat de dératisation - désinsectisation - désinfection avec la société INS Bretagne sise 10 rue François Robin 56100 LORIENT pour une durée de 3 ans avec un prix de 626,36 € H.T/an indexé sur l'indice des prix à la consommation.

Décision n°08-2019: Signature du marché de travaux de renouvellement du réseau EU/EP de la rue Saint Yves.

Signature du marché de travaux de renouvellement du réseau d'assainissement eaux usées et eaux pluviales de la rue Saint Yves à BAUD avec la société SBCEA sise ZA de Port Arthur 56930 PLUMELIAU pour un montant de 187 470 € HT.

Décision n° 09-2019: Signature du contrat de service et maintenance pour la gestion électronique des documents comptables.

Signature du contrat de service et de maintenance pour la mise en place d'une gestion électronique de documents avec la société LORIS.I. sise 17 Rue Françoise Dolto 56700 HENNEBONT (1 320€ HT/an).

Décision n°10-2019: Signature du marché de travaux de renouvellement du sol sportif de la salle bleue - BAUD.

Signature du marché de travaux de renouvellement du sol sportif de la salle bleue du complexe sportif Yves LE ROY à BAUD avec la société ST GROUP sise 40 rue du commerce 51 350 CORMONTREUIL pour un montant de 91 570 € HT.

Décision n°11-2019: Signature du contrat d'entretien de la vitrerie du Quatro.

Signature du marché pour le contrat d'entretien de la vitrerie du Quatro pour une durée de 3 ans (2020-2021-2022) avec la SARL ECO-OUEST NETTOYAGE sise 15 rue de Kerjalotte 56300 PONTIVY (1 125€ HT/an).

- *Signature du contrat enfance-jeunesse 2019/2022 avec la CAF.*

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le nouveau contrat enfance-jeunesse pour la période 2019 -2022 avec la Caisse d'Allocations Familiales.

3. Finances.

- *Demande de subvention au FRAR.*

Le Conseil Municipal sollicite une aide financière du FRAR pour l'acquisition du matériel nécessaire au conditionnement et à la conservation des cartes postales.

Le Conseil Municipal vote le tarif de deux ouvrages à la boutique du Musée :

- La Canalisation du Blavet de Pontivy à Hennebont (15€)
- Collection des cent du 21^{ème} siècle (25€)

Le lancement de Google Art aura lieu le vendredi 14 juin à 11h.

4. Ressources humaines.

- *Modification du tableau des effectifs.*

Le Conseil Municipal valide la modification du tableau des effectifs avec la création d'un poste d'agent du service voirie à temps complet (35/35^{ème}) ouvert aux cadres d'emploi des adjoints techniques et des agents de maîtrise.

Par ailleurs, Monsieur Le Maire fait le point sur les différents mouvements de personnel au sein des services techniques et à la Médiathèque.

5. Urbanisme et affaires foncières.

- *Transfert de l'ancienne maison de retraite.*

Le Conseil Municipal aborde la question du transfert de la partie ancienne de la Maison de Retraite à la commune.

Il est envisagé de créer dans ces locaux une maison de la Solidarité qui serait occupée par la Banque Alimentaire (dont les locaux actuels sont exigus). Les Restos du cœurs et le Secours Populaire sollicitent également la commune afin de pouvoir s'y installer.

Monsieur Yannick LUCAS évoque un projet de résidence autonomie mais les bailleurs sociaux (Armorique Habitat et Bretagne Sud Habitat) ne sont pas intéressés.

Le transfert fera l'objet soit d'un bail emphytéotique soit d'une cession à un montant symbolique.

Il n'y aura pas de gros travaux à réaliser, essentiellement des travaux d'étanchéité de la toiture afin de préserver le bâtiment.

6. Questions diverses.

Point sur les travaux :

Les travaux d'étanchéité des locaux de La Poste réalisés par la SMAC sont quasiment terminés.

Travaux rue Saint Yves : les réseaux eaux usées, eaux pluviales et eau potable vont être remplacés, les réseaux électriques (éclairage, Télécom, fibre...) vont être enterrés et ENEDIS va procéder à un remplacement du réseau haute tension. Les travaux vont s'étaler sur une période allant de septembre à décembre 2019.

Les travaux de gros œuvre de l'école du Gourandel touchent à leur fin.

La construction de la gendarmerie devrait se terminer en septembre.

Les travaux du centre du secours vont démarrer au début de l'été.

Le permis de démolir a été accordé pour la maison CARADO et pour les toilettes rue Saint Yves.

La compétence eau potable a été transférée à Centre Morbihan Communauté.

Le Conseil Municipal valide le transfert de la compétence Eau potable à Centre Morbihan Communauté, qui devient membre du syndicat administratif Eau du Morbihan en lieu et place des communes membres.

Le rapport d'activités 2018 de Centre Morbihan Communauté est présenté au Conseil Municipal.

Elaboration du Plan Climat Energie par Centre Morbihan Communauté afin de réaliser un diagnostic pour lutter contre le réchauffement climatique : les groupes de travail sont ouverts aux conseillers municipaux intéressés.

Inauguration de la ferme photovoltaïque le 8 juillet à 11h en présence de François DE RUGY, ministre de l'Ecologie.